Numéro 16

Mardi
23 octobre 1979

Prix : 1 F

12, cité Malesherbes
Paris 9e
878.40.73

RIPOSTE

Le quotidien de poche du parti socialiste

Directeur
Georges Fillioud

Procès de Prague : un appel de Jiři Pelikan • Grèves des médecins : les solutions socialistes par François Autin • Debatisse : la récompense du commis agricole • Danger nucléaire : trois questions précises à l'Assemblée • Affaire Piperno : vers l'extradition automatique ? • Santé du P.S. : « Parlons juste » en parlant chiffres • Epargne populaire : mise au point

Procès politiques : le P.C.F s'adresse à Prague pour mieux

Oublier Moscou

La déclaration du bureau politique du P.C.F. relative au procès ouvert hier à Prague, qui «ne manquera pas d'être douloureusement ressenti par les communistes français», pourrait paraître résonner d'un ton nouveau. Elle condamne à la fois les poursuites pour délit d'opinion et les conditions de l'instruction et du procès de Vaclav Havel et de ses compagnons. Elle fait état d'une intervention de Georges Marchais, notamment auprès du Secrétaire Général du P.C. Tchécoslovaque Gustav Husak en vue d'obtenir leur libération. Elle demande enfin l'acquittement des inculpés.

Mais, si les dirigeants communistes français s'affirment dans ce texte «inébranlablement attachés à la cause du respect des droits de l'homme», ils se gardent bien d'analyser les données historiques et politiques à l'origine de l'installation, en 68, du régime toujours en place à Prague. Ils s'abstiennent également avec soin, de dénoncer les responsabilités dans le maintien et le durcissement de ce régime.

Comme l'écrit Jiri Pelikan dans son appel que nous publions en page 4, c'est bien l'Union Soviétique, et ce sont bien des chars russes qui ont tué les espérances du Printemps de Prague. Pour raison d'impérialisme d'Etat. Qui pourrait l'avoir oublié ?

Et comment porter jugement sur la situation qui en résulte sans mettre en cause ceux qui, de l'extérieur, l'ont créée ? Et qui, depuis, l'ont surveillée et patiemment entretenue ?

En somme, le bureau politique du P.C. français affecte de croire que les dirigeants tchécoslovaques ont été, depuis le début, et sont encore, libres de leurs mouvements et de leurs décisions. C'est pourquoi, c'est à eux, et à eux seulement, qu'il s'adresse. Feignant d'ignorer que des démarches en direction de Moscou eussent été sans doute plus efficaces. Au moins auraient-elles été plus justement dirigées.

Lorsqu'il y a quelques temps, Jean Ellenstein reprochait à la direction de son parti de n'être pas intervenue avec assez de vigueur à ce sujet, il précisait dans son interview au Nouvel Observateur «que le P.C.F. avait empêché des communistes de signer l'appel en faveur des membres de la Charte 77, inculpés et arrêtés en Tchécoslovaquie, et même avait amené certains de ceux qui l'avait signée, à retirer leur signature».

On peut également s'étonner du silence du P.C.F. à l'appel d'Amnesty International qui, à l'occasion des prochains Jeux Olympiques de Moscou, demandait d'agir pour le respect des droits de l'Homme, et contre l'antisémitisme en U.R.S.S.

silence !

S'agissant de l'Union Soviétique, de son régime intérieur, comme de son action internationale, le P.C. français ne veut, pas plus aujourd'hui qu'hier, porter condamnation au nom de la liberté. Sa déclaration sur le procès de Prague est surtout affaire de circonstance.

Il s'agir seulement de prévenir l'émotion que cette affaire ne va pas manquer de soulever dans le monde.

Mais, hélas, c'est tout.

Georges Fillioud.

épingle

«Nous ne sommes pas juges de l'installation d'un chef d'Etat et de sa désignation».

Robert Boulin au Club de la Presse d'Europe 1 à propos du changement de pouvoir à Bangui.

Fête de la Rose à Marseille

Rassemblement, force et passion

A Marseille, la Fête de la Rose a rassemblé près de 100.000 personnes en ce dimanche. Le meeting politique qui la clôturait a vu 7000 à 8000 personnes acclamer Gaston Defferre, Pierre Mauroy et François Mitterrand.

Pierre Mauroy a d'abord souligné «qu'il n'y avait pas d'autre endroit où il aurait eu plus de plaisir à retrouver François Mitterrand qui incarne la vitalité et le regain du socialisme». Il a ensuite affirmé que «le projet socialiste était l'instrument d'un large rassemblement du Parti Socialiste, et autour du Parti Socialiste». Enfin, il a ajouté, s'adressant au Premier Secrétaire : «Les socialistes seront, si vous le voulez, rassemblés autour de vous pour le combat».

Dans son intervention, François Mitterrand a déclaré «que le projet socialiste est la seule réponse aux questions que se posent les Français». Il a demandé aux socialistes d'être «les interprètes du peuple, le peuple lui-même». S'interrogeant sur la diffusion et l'avenir du projet, il a précisé : «Si les obstacles sont au-dedans de nous-mêmes, nous ne sommes pas dignes d'aller plus loin (...). Mais, je vois les amorces de la réconciliation à l'horizon tout proche. J'entends à nouveau les accents d'Epinay. Je retrouve un Parti Socialiste gonflé de force et de passion. Le temps va venir où nous serons tous rassemblés».

«Tenir bon»

Rappelant alors que la motion qu'il avait présenté à Metz s'appelait «Tenir bon», le Premier Secrétaire a terminé sous les ovations en affirmant : «C'est de notre volonté que dépend la force du P.S. et la force de la France. Achevons de construire un parti sûr de lui, seul capable de parler de la France et de l'espoir».

POSITION

Santé des médecins, Santé des malades

par François Autain

Le gouvernement n'a jamais eu de politique de santé. Les récentes mesures prises à l'encontre des médecins conventionnés en apportent, une fois de plus, la preuve. Aussi stupides qu'inefficaces, ces mesures ont immédiatement déclenché la colère des médecins qui estimaient non sans raison, que se déchargeant ainsi sur eux de ses responsabilités, le gouvernement voulait faire porter le chapeau du déficit de la sécurité sociale.

Dans ces conditions, comment s'étonner de cette grève qui survient aujourd'hui, si ce n'est pour déplorer qu'elle obéit exclusivement à un réflexe corporatif tout à fait respectable, mais qui ne nous semble pas à la mesure de la gravité de la situation présente.

A cet égard, l'initiative que viennent de prendre six organisations syndicales en présentant les propositions pour l'évolution du système conventionnel, nous semble mieux appropriée. Elle démontre aussi qu'un nombre croissant de médecins et d'usagers prennent conscience de l'impasse dans laquelle notre système de santé se trouve engagé.

Car la question qui se pose est de savoir si la santé des Français passe par la défense d'un système qui ne garantit plus l'indépendance des médecins et qui s'avère incapable de juguler la morbidité liée à l'environnement de notre société industrielle.

Il n'est pas besoin d'être grand clerc pour s'apercevoir que le système conventionnel, dans son état actuel, est appelé à disparaître. Imposé en 1960 par le gouvernement, corps médical réticent, ce système a été, en quelque sorte, victime de son succès.

Les O.S. de la médecine

Ouvrant l'accès aux soins à quantité d'assurés qui n'en avaient pas les moyens jusque là, il permit aux médecins de s'installer et d'investir, sans discernement, faisant apparaître rapidement des disparités considérables, tant en ce qui concerne l'activité que la répartition géographique.

Les médecins ont toujours considéré, en effet, le système conventionnel comme le moyen de préserver leur revenu avant de voir en lui un instrument permettant d'adapter leurs conditions d'exercice à l'évolution des besoins de santé de la population. Aussi ont-ils toujours refusé l'évolution du système vers de nouvelles formes d'exercice.

Ils ont accepté sans difficultés que soit reconnu le droit permanent à dépassement, malgré les risques évidents qu'il représente et qui se sont vérifiés par la suite. En effet, outre qu'il accélérait la course à la spécialité, il aboutissait à la constitution de deux catégories de médecins. D'un côté, les spécialistes, véritables privilégiés du système, honorés et considérés et, de l'autre, la cohorte des généralistes, ignorés, voire méprisés, aujourd'hui encore principales victimes des mesures gouvernementales.

Pour ces O.S de la médecine, que sont les généralistes, la médecine libérale a-t-elle encore un sens ? D'une part, les grands principes sur lesquels elle reposait ne sont plus respectés dans la réalité. Ils ont été abandonnés un à un, le dernier en date étant la liberté de prescription qui vient d'être sérieusement entamée avec la mise en place de l'enveloppe globale qui lie rémunération et prescription. D'autre part, le généraliste dans le système conventionnel actuel est largement perdant. Travaillant 50 heures par semaine et plus, dans l'isolement et la concurrence, il voit son activité se dégrader et doit se cantonner dans un rôle d'aiguilleur profondément dévalorisant.

Et pourtant, les médecins se satisfont de cette situation absurde et restent attachés au paiement à l'acte, dernier vestige d'un mode d'exercice de plus en plus mal accepté par les jeunes médecins.

Or, il nous semble que, privilégier le paiement à l'acte, faire de son maintien un préalable, empêche toute évolution de la pratique médicale et interdit de mettre en place un système adapté aux nécessités de notre temps.

Par ailleurs, les conséquences néfastes sur la santé de l'homme de la dégradation de son milieu de vie, l'innovation technologique en matière médicale, impliquent que de nouvelles structures de soins soient créées, assurant une plus grande place à la prévention, à l'éducation sanitaire, au travail en équipe et à l'évaluation collective de la qualité des soins. C'est en outre une revendication de plus en plus partagée.

Les pays qui bénéficient de la santé gratuite s'opposent farouchement à tout retour en arrière. Le Parti Conservateur en Grande-Bretagne n'a jamais lié officiellement à son programme l'abandon de la gratuité des soins. De même en Allemagne, les syndicats se sont opposés avec succès au projet de réforme de l'assurance maladie prévoyant l'instauration d'un ticket modérateur.

Gratuité des soins

L'implantation et les développements de ces nouvelles structures qui imposent une transformation du système conventionnel, doivent permettre de réorienter notre système de santé vers la gratuité des soins et la réabilitation de la médecine générale.

La gratuité des soins, en substituant peu à peu au paiement à l'acte, le nouveau mode de rémunération présente l'avantage de ne plus faire dépendre le revenu du praticien de la consommation médicale.

Quant à la réabilitation de la médecine générale, elle nous semble répondre aux aspirations des malades et à la préoccupation de la grande majorité des omnipraticiens. Elle suppose, à terme, l'harmonisation de son statut avec celui de la spécialité et la mise en oeuvre d'une réforme des études médicales.

Telles sont, pour les socialistes, les propositions susceptibles de rendre aux médecins l'indépendance qu'ils sont entrain de perdre et de restaurer leurs conditions d'exercice. Mais encore faut-il que les principaux intéressés, eux-mêmes, en prennent conscience.

L'affaire Piperno

Et maintenant, l'extradition automatique ?

par Maria Antonietta Macciocchi (*)

Je veux dire, avant tout, que tout ce que je sais de Franco Piperno témoigne de son innocence des faits dont on l'accuse. Arrêté, on peut être sûr qu'il ne sera pas jugé de sitôt. On va le laisser croupir en prison, selon un scenario bien connu, et on l'en fera sortir -mais dans combien de mois, combien d'années ?- pour finalement reconnaitre qu'il n'était pas coupable.

Au plan des principes, l'affaire crée un précédent juridique et politique inquiétant pour tous si on considère le critère retenu par la justice française pour apprécier la gravité des faits qui lui étaient reprochés : l'arrêté d'extradition de Franco Piperno n'est pas fondé sur le droit, mais sur des sentiments, comme l'indiquent les expressions «crimes odieux», «crime très graves» employées dans les attendus. Quel crime n'est pas odieux, ou très grave ?

Double subjectivité

On voit ici les juges abandonner le principe de l'objectivité des lois, qui, depuis Beccaria, fonde l'application du droit. Or, quel contrôle sera désormais possible sur un magistrat qui juge subjectivement ? Ou qui habille de subjectivité les décisions qui lui sont dictées de l'extérieur, par la pression des media ou par celle du pouvoir politique ?

Il s'agit d'ailleur d'une double subjectivité, puisque les juges, outre l'appréciation «morale», se basent sur l'idée qu'ils ont de la réalité dans le pays demandeur. L'Italie dans les attendus du 17 octobre, se voit qualifiée de «pays libre et démocratique». Alors : le jugement eut-il été différent si le pays demandeur avait été le Chili, par exemple, avec lequel la france a normalisé ses relations diplomatiques ?

L'histoire européenne offre des exemples graves de ces périodes où l'exécutif a obligé le pouvoir judiciaire à avancer sur un double rail, en créant au besoin des juridictions d'exception -en France, les brigades spéciales, de sinistre mémoire. Voici qu'aujourd'hui on transporte les gens d'un pays à l'autre, la nuit, dans des avions... Que se passe-t-il ? Derrière toute cette agitation se profile un espace obscur et fumeux dit «espace judiciaire européen».

Le jugement d'extradition de Piperno peut être le commencement d'une mise à mort des états de droit. On peut maintenant passer à l'extradition automatique.

(*) Député de Naples, élue sur la liste Radicale au Parlement Européen, Maria Antonietta Macciocchi enseigne au département sociologie - Sciences Politiques de la faculté de Paris 8. (Vincennes)

Parlons juste

Quel acharnement pour prouver que le Parti Socialiste se porterait mal ! Mercredi dernier, c'était l'Huma qui n'hésitait pas à annoncer 2.000 personnes au meeting de la Porte de Pantin... soit trois fois moins que l'assistance constatée par l'ensemble des journalistes. Le lendemain, c'est Pierre Juquin qui récidive sur France-Inter en parlant de l'ambiance peu enthousiaste de ce rassemblement, alors que jamais, à Paris, depuis 1974, un meeting socialiste n'avait connu un tel succès.

Samedi, c'est le Nouvel Observateur qui annonce, avec le plus grand sérieux, que le P.S. compterait «un peu moins de 100.000 adhérents aujourd'hui», contre «160.000 en 1978». Ainsi, d'après cet observateur attentif de la vie du P.S., le nombre d'adhérents aurait diminué de 40% en 10 mois ! Peu importe d'où provient ce chiffre fantaisiste, que l'on sache cependant :

— que fin 1978, le nombre d'adhérents du P.S. était exactement de 188.216,

— qu'il est impossible de comptabiliser sérieusement les adhérents avant la fin de l'année, compte tenu du mode particulier de collecte des cotisations (cartes annuelles, timbres mensuels, transmission des informations de la section à l'échelon départemental, puis à l'échelon national),

— que d'après les informations en provenance des fédérations départementales, les effectifs globaux du P.S., fin 1979, devraient être au moins égaux à ceux de 1978.

On peut espérer, dans ces conditions, qu'il sera fait état, dans le Nouvel Observateur de janvier 1980, d'une fantastique augmentation des effectifs du P.S. qui seraient passés, en 2 mois, de moins de 100.000... à plus de 180.000 !

Oui, vraiment, à force de vouloir trop prouver, on ne prouve rien. N'en déplaise à certains, le P.S. se porte bien et j'invite ceux qui en douteraient à me suivre dans mes déplacements dans les fédérations.

Ils pourront juger sur pièce du nombre, de l'activité, du dynamisme et de la présence dans les luttes des militants socialistes.

Paul Quilès

ÉLECTIONS PARTIELLES

à Aix-en-Provence

Il s'agissait d'élire le Conseil Municipal, suite à l'invalidation du précédent. Les résultats sont les suivants : inscrits 65.292, suffrages exprimés : 39.225. Ont obtenu : liste Joissains (rad. maj.) 20.029 voix (50,93%), liste Picheral (Union de la Gauche) 16.448 voix (41,82%), liste Vidal (div. maj.) 2.858 voix (7,27%)

Jean François Picheral, à la suite de cette élection, devait déclarer :

«Après un scrutin extrêmement serré, la liste Joissains l'a emporté hier soir, au premier tour, d'une infime majorité. Les résultats de ce scrutin prouvent que la gauche est bien une réalité. Je constate que le Maire d'Aix n'aura été élu finalement que par un électeur sur quatre. Je constate aussi, comme je l'ai indiqué au cours de la campagne, que la candidature de M. Vidal a profité avant tout à la droite. Je constate enfin que M. Joissains, malgré tout, a perdu des voix en quinze mois puisqu'en 1978, c'est avec 52,37% des suffrages qu'il avait été porté à la Mairie. Rendez vous est pris. La population aixoise a trois ans pour juger une politique qui, jusqu'à présent, a privilégié les intérêts de quelques uns».

Cantonales du Bugue (Dordogne) 1er tour.

Inscrits : 3.534, Exprimés : 2.539 ; Droite : 41,74% ; P.S. : 20,47% ; P. C. : 18,31% ; Divers gauche (Fournier) : 10,90%. Divers gauche II : 8,55%.

L'ensemble des candidats de la gauche se sont désistés pour le P.S. Aux dernières législatives, le P.C. avait 28% et le P.S. 24%.

Cantonales à Castillonnes (Lot et Garonne), 1er tour.

Inscrits : 2.732 ; Exprimés : 1.976 ; P.S. : 41,24% ; P.C. : 19,43% ; Droite : 39,33%.

Il s'agit de pourvoir au remplacement du conseiller général socialiste, démissionnaire pour raisons de santé. Aux dernières législatives, le P.S. avait 28% et le P.C. 18%.

Cantonales à Mesvres (Saône et Loire), 2e tour.

Inscrits : 3.324 ; Exprimés : 2.124 : P.S. (Guillot) : 63,8% élu.

Notre camarade Guillot remplace M. Chanliau (M.R.G.) décédé.

LAURENT FABIUS : MISE AU POINT

A propos des intérêts servis pour les livrets de caisse d'épargne et de crédit mutuel, l'Assemblée Nationale a adopté, en première délibération, une disposition sur la politique familiale.

Laurent Fabius est intervenu vendredi dernier pour préciser la portée du vote socialiste.

«Le gage qu'impliquait cette disposition s'il était confirmé, porterait atteinte à l'épargne populaire. Il est bien évident que, hier, nous nous sommes prononcés en faveur de la dépense et non pas du gage. Le Groupe Socialiste ne peut accepter que cette disposition soit maintenue.

Nous demandons en conséquence que les procédures parlementaires soient mises en oeuvre -en l'occurence une seconde délibération- pour que cette mauvaise mesure soit reportée. Monsieur le Ministre de l'Economie a dit, ce matin, ce qu'il fallait sur ce point au moins. Nous en prenons acte et nous en tirerons les conséquences».

DANGER NUCLEAIRE 3 questions des députés socialistes

Louis BESSON demande au ministre de l'Industrie des éclaircissements sur les informations non-démenties selon lesquelles quarante trois et quarante sept fissures avaient été découvertes respectivement sur les chaudières des réacteurs de Tricastin I et Gravelines I.

Les responsables du Bundestag s'inquiéteraient des conséquences, pour la sécurité des populations allemandes, des défauts détectés sur les réacteurs français, et l'Afrique du Sud aurait fait savoir qu'elle se réservait le droit d'annuler sa commande de deux réacteurs français.

Alain CHENARD demande pourquoi l'accord passé en juillet dernier, entre la France et la Suède, pour le retraitement de 675 tonnes de déchets nucléaires suédois à la Hague est maintenu secret en France.

Pierre LAGORCE attire l'attention du ministre de l'Environnement et du Cadre de Vie sur l'information selon laquelle des déchets radioactifs en provenance de plusieurs pays européens seraient prochainement immergés dans l'Atlantique au large du Cap Finistère et dans le golfe de Gascogne.

La SEPANSO, association régionale de protection de la nature, a dénoncé cette opération que le brassage considérable des eaux océaniques rend particulièrement dangereuse en Atlantique. Il demande donc au ministre s'il est bien dans les intentions du gouvernement d'affirmer ainsi la vocation de la France à devenir de plus en plus, comme on pourrait déjà le pressentir avec la Hague, la poubelle radio-active de l'Europe.

CONGRES DES VILLES NOUVELLES

Le VIIe congrès des Villes nouvelles se déroulera les 26 et 27 octobre prochain à Villeneuve d'Ascq. Il y a neuf villes nouvelles en France. Toutes sont dirigées par des syndicats communautaires d'aménagement. Une seule, Villeneuve d'Ascq est dans le droit commun. En 1977 elle a élu un conseil municipal d'union de la gauche présidé par le socialiste Gérard Caudron.

Le congrès fera le bilan de ces villes nouvelles, face à un éventuel désengagement de l'Etat en 1980. Les congressistes discuteront de leurs moyens de lutte au cas où ce dernier ne remplirait pas son devoir.

Leurs rapports avec les établissements publics d'aménagement seront également à l'ordre du jour.

Télé P.S.

COLLOQUE DE L'INSTITUT SOCIALISTE D'ETUDES ET DE RECHERCHES LES 27/28 OCTOBRE A PARIS : "LES INTELLECTUELS ET L'IDEOLOGIE DOMINANTE". CONTACT : 551 97 53

ACTUEL

Procès de Prague :
Un appel de Jiři Pelikan

Hier a commencé, à Prague , le procès de 6 signataires de la Charte 77, sans que les accusés puissent être défendus. Ce retour aux méthodes des «procès des juges» est évidemment délibéré.

Aujourd'hui mardi, à 18 h.30, devant l'ambassade de Tchécoslovaquie, une manifestation de protestation a été appelée par de nombreuses personnalités dont Lionel Jospin, Jean-Pierre Chevènement, Jean-Pierre Cot et Jean Legarrec.

Nous avons demandé à Jiři Pelikan, ex-directeur de la télévision tchèque, naturalisé italien et élu député à Strasbourg sur la liste du P.S.I, d'analyser pour nous les dimensions politiques de ce procès.

L'opposition ou la contestation n'a pas cessé, depuis 1968, en Tchécoslovaquie. Le régime imposé par l'U.R.S.S. a éliminé 500.000 communistes du Parti. Très nombreux sont ceux qui sont restés fidèles à leurs convictions. Mais, maintenant, le courant réformiste, qui avait aboutit au printemps de Prague, est intégralement à l'extérieur. Donc nous avons un Parti figé, dur, refusant tactiquement la moindre concession. Et une opposition qui grossit.

Après la conférence d'Helsinki, une plate-forme a été élaborée entre les opposants communistes, socialistes, trotskystes, chrétiens. C'est la Charte 77. C'est un programme minimum pluraliste pour la défense de la liberté d'expression, les droits civiques et pour l'autonomie syndicale. Il est très important que l'opinion publique démocratique se mobilise pour dénoncer ce procès et la répression du régime. Je m'oppose formellement aux insinuations qui affirment qu'en dénonçant ce procès, on fait le jeu de la droite. Les «Husak» forment l'image sur laquelle s'appuie la droite pour dénigrer le socialisme. Mais, c'est une caricature du socialisme.

Un pouvoir qui a peur

Les arrestations des signataires de la Charte ont pour but de terroriser la population et d'isoler le mouvement pour les droits civiques dans l'opinion publique tchécoslovaque.

Or, depuis les arrestations, 230 personnes ont osé signer une lettre ouverte à Husak pour affirmer leur solidarité avec les accusés et demander leur libération. Dans le passé, le régime faisait collecter une «pétition spontanée» dans la classe ouvrière, qui demandait une sévère condamnation. Cette fois-ci, ils n'ont pas osé : ils n'auraient pas recueilli une seule signature.

C'est un pouvoir qui a peur. De plus, il est soumis comme tout le monde, à la crise économique et énergétique. Il craint donc qu'il y ait rencontre entre l'opposition politique et le mécontentement populaire spontané.

Le soutien de la gauche occidentale ne restera pas inconnu. Il y a maintenant 5 maisons d'édition clandestines dans mon pays d'origine. Et les textes circulent bien, portés par l'avidité de la liberté : littérature, pamphlets, informations.

J'espère que mon appel sera entendu en particulier par les socialistes français.

Jiři Pelikan

Conflit Alsthom-Belfort
Exemple ou épreuve de force ?

Le conflit de l'Alsthom-Belfort dure depuis bientôt un mois. Les conditions inacceptables mises par la direction à l'ouverture de négociations avec les syndicats, montrent que le gouvernement s'est refusé à utiliser les moyens à sa disposition pour l'y obliger.

L'attitude de la direction est d'autant plus curieuse qu'elle avait accepté, il y a 15 jours - pour que la négociation s'engage - un simple retrait des piquets de grève, solution que les syndicats étaient prêts à accepter encore une fois.

Il convient d'observer que le durcissement de la direction ne tient aucun compte de la décision de justice intervenue dans l'affaire.

Tout se passe comme si le ministre du Travail appelait d'une part à la concertation, tandis que de l'autre, le P.D.G. d'Alsthom-Atlantique se faisait l'exécuteur d'un «super-plan Barre» de compression des salaires et des effectifs. Le gouvernement, depuis un mois, a laissé se créer, à Belfort, une situation qui peut devenir dramatique d'un jour à l'autre.

A quel but répond l'organisation de cette véritable épreuve de force ? S'agit-il, en brisant la résistance ouvrière à Belfort, de faire un exemple valable pour le pays tout entier ?

La ville et le territoire de Belfort se dresseront mercredi 24 octobre dans un réflexe de dignité pour exiger, à travers une puissante opération «ville morte» l'ouverture sans préalable de négociations entre la direction et les syndicats.

Riposte

12 cité Malesherbes, 75009 Paris Tél. : 878.40.73
Directeur : Georges Fillioud
Rédaction - Edition : Gérard Colé
Gérard Descotils.
Administration : Nicole Covillers
Numéro de Commission Paritaire : 601.22
Abonnement : 250 F par an
Coordination : OFRES **Imprimerie** B.P. - Paris

Député européen secrétaire d'Etat, bientôt ministre
Debatisse récompensé

Il est parti de loin. Cet organisateur né a débuté à la JAC. Ceux qui l'ont connu alors assurent qu'il n'a pas varié d'un pouce : élitiste, persuadé que les paysans ont des devoirs envers lui, il aime rappeler qu'il a un message à leur délivrer.

Ce message est tout entier contenu dans son livre «la Révolution Silencieuse» qui l'a «posé» dans le monde qu'il s'est choisi et a largement contribué à accélérer son ascension au sein de la F.N.S.E.A.

Celui qui avait attendu le 28 mai 1968 pour se rallier à de Gaulle et qui, en 1969 lançait un appel à voter... oui, se rangeait ensuite derrière Georges Pompidou, puis Jacques Chirac, avant d'être élu sur la liste U.D.F. aux élections européennes. Les «erreurs» du gouvernement sur la loi d'orientation agricole pouvaient se payer cher dans l'électorat paysan.

L'Elysée a estimé que Debatisse était la seule personnalité à pouvoir «sauver la mise» dans cette circonstance. Méhaignerie, l'actuel ministre, portera donc le chapeau des «erreurs» passées et sera sacrifié sur l'autel de l'électoralisme.

Debatisse, le commis agricole, qui porte depuis des années les valises de la majorité, va devoir, en compensation de sa nomination, tenter de rallier pour 1981 l'électorat paysan au candidat Giscard d'Estaing.

Veaux aux hormones : les vétérinaires en Conseil d'Etat

Cergy Pontoise, jeudi. Cri d'alarme de Rémi Mornet, président du syndicat national, à l'ouverture du Congrès des vétérinaires : «75% des veaux sont implantés aux hormones, les laits et les viandes sont enrichis aux antibiotiques».

S'adressant au secrétaire d'état à l'agriculture, Jacques Fouchier, qui assistait à la séance, Rémi Morner a poursuivi : «comment pouvez-vous à la fois condamner ceux qui utilisent des hormones oestrogéniques sur les veaux et promulguer un décret qui va permettre aux inséminateurs d'utiliser des hormones encore plus dangereuses chez la femelle adulte ? Ce décret qui au nom de l'économie bafoue la loi sur la pharmacie, loi de protection de la santé publique, nous l'attaquons en Conseil d'Etat».

ABONNEZ-VOUS A «RIPOSTE»

Nom et Prénom .....

Adresse .....

.....

☐ Abonnement à 1 an : 250 F.
☐ Abonnement à 6 mois : 140 F.

Date et signature :

Réglement par chèque bancaire ou postal à adresser à ;
Riposte - 12, Cité Malesherbes - 75009 Paris.